



**Entreprises et
Territoires d'Avenir**

VEILLE ... INFO ... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO ... VEILLE ... INFO ... VEILLE

Date : 19 septembre 2013 : **François LAMY est moins catégorique !
ZFU, VERS UN DONNANT-DONNANT AVEC LES COLLECTIVITES ?**

Source de l'information : extrait du Territorial du 18 septembre 2013

Face à la crise économique, le gouvernement ne devrait pas s'opposer à la prorogation des ZFU jusqu'en 2017. Mais il conditionnerait l'octroi d'exonérations sociales pour les entreprises (Ndlr, 425 M€ en 2011) à la mobilisation des collectivités territoriales dans l'aménagement des zones concernées (transports, logement, sécurité, etc.).

Les ZFU appartiennent à ce petit groupe de thèmes qui ont suscité, depuis que François Hollande a été élu président de la République, d'audibles interférences et autres couacs médiatiques. A l'heure où s'écrivent ces lignes, les ZFU n'ont pas d'autre horizon que la fin de l'année 2014, c'est-à-dire demain. Beaucoup d'élus estiment que le gouvernement ne prendra pas le risque d'envoyer ad patres le dispositif d'un trait de plume. Le sujet est en effet sensible. Ils sont d'autant plus poussés à parler ainsi que François Hollande, en visite à Marseille le 3 juin dernier, avait clamé : « Nous n'allons pas les remettre en cause ». Or, François Lamy, ministre de la Ville, est moins catégorique : « Ce dispositif doit évoluer, j'ai demandé un rapport au Conseil économique et social qui devrait permettre d'y voir plus clair, notamment pour savoir là où ça a marché et là où ça a échoué et pourquoi. C'est le cas à Marseille où il y a deux ZFU ; l'une a marché, l'autre pas », assurait le ministre quelques jours après la déclaration présidentielle. Le rapport du Conseil économique et social sera rendu public en décembre 2013.

Retrouver cet article dans la rubrique téléchargements de notre site internet :

« www.entreprises-territoires-avenir.org »

Veille info Entreprises et Territoires d'Avenir 04 66 38 28 36 et 06 75 12 11 17